

10% de remise sur votre contrôle technique réglementaire*:

Effectuez votre contrôle technique et roulez en toute sécurité :

1 ^{er} contrôle** (4 ^{ème} année)	}	10% de remise*
2 ^{ème} contrôle (6 ^{ème} année)		
3 ^{ème} contrôle et plus (8 ^{ème} année et plus)		
Contrôle pour la vente du véhicule		

Voir conditions ci-dessous. Offre valable jusqu'au **31/12/2018**.

*Bénéficiez de 10% de réduction sur votre contrôle technique réglementaire sur présentation du coupon que vous recevrez par email à la réalisation de l'étape n°6 du programme RousseauCoach, dès votre arrivée, en même temps que votre certificat d'immatriculation, dans les centres participants.

La réduction n'est accordée que pour des paiements réalisés dans les centres participants pour un véhicule présenté par vos soins. La remise de 10% est valable sur le contrôle technique réglementaire ou dans le cadre d'un Forfait Contrôle Pass (selon les centres). Offre non rétroactive réservée aux particuliers et non cumulable avec toute autre réduction sur le contrôle technique.

** Le 1^{er} contrôle doit être effectué dans les 6 mois précédant le 4^{ème} anniversaire de la mise en circulation du véhicule.

Liste des centres sur www.dekra-norisko.fr



En toute confiance

DEKRA Automotive s.a.

Siège social : 11-13 avenue Georges Politzer - 78190 Trappes

Tél. : 01 30 69 52 00 - Fax : 01 30 69 52 01 - www.dekra-automotive.fr - www.dekra-norisko.fr

Société Anonyme au capital de 13 050 202,75 euros - RCS Versailles B 395 208 796 - APE 7120A - N° TVA Intracommunautaire FR 56 395 208 796

